

Fiche de poste  
DISP de Toulouse

**Intitulé du poste :** Poste profilé CPIP – Unité méthodologie et accompagnement

**Corps :** CPIP

**Affectation :** DISP de Toulouse

**Localisation :** Siège de la DISP

Département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive

2 Boulevard Armand Duportal

BP : 18501

31015 Toulouse Cedex 6

---

### **I – Missions et organisation du service**

Le département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive (DPIPPR) élabore à partir des politiques nationales, la politique interrégionale de prise en charge des personnes confiées à l'Administration pénitentiaire. Ce département accompagne la mise en œuvre de cette politique dans les établissements et services du ressort, au titre d'une mesure judiciaire privative ou restrictive de liberté. Enfin, il évalue la façon dont elle est mise en œuvre sur les terrains de son ressort.

### **II – Description du poste**

L'unité de la méthodologie et de l'accompagnement est chargée :

- d'accompagner les changements organisationnels au sein des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- d'accompagner les équipes des services pénitentiaires d'insertion et de probation dans la fiabilisation de l'utilisation des outils informatiques, statistiques et de suivi des activités
- d'accompagner la diffusion, au sein des services pénitentiaires d'insertion et de probation, des méthodologies d'intervention et des pratiques professionnelles afférentes à la prise en charge des personnes placées sous main de justice, notamment les règles européennes relatives à la probation, la loi du 15/08/2014...
- de participer, en lien avec la DAP, à la rédaction et à la diffusion des différents manuels et référentiels qui font suite au groupe de travail national relatif au métier des SPIP

### **III – Compétences requises**

#### **Juridique :**

Maîtrise des textes juridiques relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'administration pénitentiaire, à l'exécution des peines et aux aménagements de peine, au fonctionnement des SPIP, aux modalités de prise en charge des PPSMJ.

#### **Environnement professionnel :**

Maîtrise du fonctionnement et de l'organisation des SPIP et des relations qu'ils entretiennent avec leurs partenaires institutionnels, notamment les juridictions

#### **Administration :**

Maîtrise des logiciels et applications bureautiques (Windows, Open Office, APPI...)

#### **Capacités relationnelles :**

Aptitude à l'écoute et au dialogue, capacité à motiver

**Conduite de projet :**

Sens de l'initiative, capacité à organiser et à prioriser, capacité à structurer et à concevoir, sens pédagogique.

Des déplacements au sein de l'inter-région sont à prévoir.

---

**Renseignement et candidatures :**

Madame DUMAS Véronique ; Directrice du département des politiques d'insertion de probation et de prévention de la récidive. 05.62.30.58.22

Madame NEUMANN Cécile, Chef de l'unité méthodologie et accompagnement. 05.62.30.58.08

## Fiche de poste DISP de RENNES

---

|                            |   |
|----------------------------|---|
| <b>Intitulé du poste :</b> | Référent Interrégional Méthodologie et Accompagnement Métiers SPIP  |
| <b>Corps concernés :</b>   | CPIP  |
| <b>Affectation :</b>       | Ministère de la Justice : DAP / DISP de RENNES  |
| <b>Localisation :</b>      | Siège de la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Bretagne,<br>Pays de Loire et Basse Normandie- 18 bis rue de Châtillon – 35031 RENNES |
| <b>Poste profilé :</b>     | Oui   |

---

### **ATTENTION :**

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

### **I - Missions et organisation au sein département :**

Sous l'autorité du chef de Département des Politiques d'Insertion, de Probation et de Prévention de la Récidive et du chef d'Unité de la Méthodologie et de l'Accompagnement, le Référent Méthodologie et Accompagnement Métiers SPIP participe à l'accompagnement et l'appropriation des méthodes, outils et logiciels utilisés au sein des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et des établissements.

### **II - Description du poste**

**Dans ce cadre, il sera chargé de :**

- Participer à l'accompagnement les outils et procédures afférentes aux SPIP
- participe à la mise en œuvre des orientations et politiques nationales
- Participer à l'accompagnement et aux réflexions des évolutions métiers dans une approche pluridisciplinaire
- participe à l'accompagnement de la mise en œuvre des prises en charge collectives ; à la création d'outils de suivi et d'évaluation des dispositifs
- participe à l'accompagnement des CPIP placés
- assure le suivi de certains dossiers qui peuvent être confiés par le chef d'Unité ou de département
- contribue à la préparation de réunions institutionnelles : Documents préparatoires : mails ; éléments de langage ; PPT Eléments de contenu : préparation de présentation
- participe à certaines réunions où il représente le DPIP
- assure des interventions dans le cadre de dispositifs de formation ou de réunions thématiques.
- contribue à la promotion du site intranet

### **Impératifs du poste :**

- Respect du code de déontologie
- Collaboration avec des interlocuteurs différents (au sein de la DISP, mais également au sein des structures : Cadres du SPIP, CPIP, DSP, officiers, surveillants...)
- déplacement sur l'interrégion

### **III - Compétences requises**

- Aptitude à travailler en équipe
- Aptitude à travailler en mode projet (planning, délai, évaluation qualité, performance)
  - Capacité à sensibiliser les personnels des SPIP aux objectifs nationaux
  - Aptitude à la pédagogie (aide à l'appropriation de l'outil et à la compréhension de son utilité)

- Maîtrise de l'utilisation et des fonctionnalités de l'application APPI
- Maîtrise des outils informatiques ( Excel, Power Point, Word...)
- Capacité à concevoir et élaborer des outils méthodologiques
- Connaissance des textes législatifs et réglementaires, des modalités pratiques d'application régissant les missions, l'organisation et le fonctionnement du SPIP ainsi que les relations avec les services judiciaires
- Capacité à synthétiser et à rédiger
- Capacité d'autonomie, d'initiative et sens de l'organisation
- Rigueur et disponibilité

**Renseignements et candidatures :**

Monsieur BEN GHAFAR Chef du Département des Politiques d'Insertion, de Probation et de Prévention  
de la Récidive : Tél: 02.56.01.67.28

**Direction de projet Lutte contre la radicalisation**  
**Adjoint au directeur de projet**

**Fiche de poste**

**Intitulé du poste :** rédacteur au sein de la mission « Lutte contre la radicalisation »  
**Corps concernés :** conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

**Affectation :** Ministère de la Justice  
Direction de l'administration pénitentiaire  
Sous-direction de la sécurité pénitentiaire

**Localisation :** DAP / Millénaire 3  
35, rue de la gare  
75019 Paris

**Poste profilé :** Oui

**I - Mission générale :**

La mission « Lutte contre la radicalisation », rattachée à la sous-direction de la sécurité pénitentiaire, est chargée de la coordination, au niveau central, de toutes les actions déclinées dans les plans successifs de prévention et de lutte contre la radicalisation violente et le terrorisme (PLAT1, PLAT2 et PART) ainsi que du développement de toute autre mesure utile et innovante.

A ce titre, la mission a notamment pour objectifs :

- d'élaborer la doctrine de la DAP en matière de lutte contre la radicalisation (rénovation des outils de détection, méthodes d'évaluation, mise en œuvre des programmes de prise en charge, etc.), notamment au travers du suivi des recherches-actions ;
- de mettre en œuvre les différentes mesures du plan de lutte contre la radicalisation, tant sur le volet concernant les ressources humaines (recrutement/ formation) que sur les volets équipements et prise en charge (développement des activités et programmes spécifiques pour les personnes détenues concernées, suivi des quartiers d'évaluation de la radicalisation, etc.).

**II - Domaine d'activité de la fonction :**

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de mission lutte contre la radicalisation, au sein du cabinet de la DAP, le rédacteur est chargé :

- De participer à la déclinaison et à la mise en œuvre nationale du plan de lutte contre la radicalisation violente, en lien avec l'ensemble des acteurs impliqués au sein de l'administration pénitentiaire ;
- De mobiliser son expertise et de mettre ses compétences professionnelles au profit de l'appréhension du repérage des personnes en voie de radicalisation ou radicalisées ;
- De soutenir les professionnels qui travaillent en milieu ouvert, en développant des méthodes d'intervention appropriées auprès du public et en développant, en lien avec la sous-direction des métiers et l'ENAP, des formations à destination des personnels d'insertion et de probation ;

- De participer à la conception de programmes de prise en charge individuelles ou collectives à destination de personnes en voie de radicalisation ou radicalisées ;
- De participer au pilotage des recherches-actions ;
- De piloter le dispositif du plateau technique de prévention de la radicalisation, RIVE, de contrôler l'exécution du marché, d'assurer l'interface entre le titulaire et les SPIP, de participer au suivi des situations individuelles ;
- De coanimer les commissions centrales de supervision.

### **III – Compétences requises :**

- Expérience de la prise en charge des PPSMJ en milieu fermé et/ou en milieu ouvert
- Connaissance de l'institution, des organisations en SPIP et en établissement
- Bonnes connaissances des politiques interministérielles
- Esprit de synthèse
- Capacité à la conduite de réunion
- Qualités rédactionnelles
- Forte réactivité et grande capacité de travail
- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe, de la communication et de la discrétion professionnelle

#### **Renseignements et candidatures :**

Géraldine BLIN chef de mission 01.70.22.81.04 [geraldine.blin@justice.gouv.fr](mailto:geraldine.blin@justice.gouv.fr)

## Fiche de poste

---

|                            |   |
|----------------------------|---|
| <b>Intitulé du poste :</b> | Rédacteur qualifié  |
| <b>Corps :</b>             | Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP)   |
| <b>Affectation :</b>       | Ministère de la justice<br>Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)<br>Sous-direction des métiers et de l'organisation des services (SDMe)<br>Bureau des pratiques professionnelles en service pénitentiaire d'insertion et de probation (SDMe2) |
| <b>Localisation :</b>      | <i>Bâtiment Olympe de Gouges, Millénaire 3 – Parc du Millénaire – 35 rue de la gare 75019 Paris (Porte d'Aubervilliers).</i>  |

---

|                            |   |
|----------------------------|---|
| <b>Poste profilé :</b> Oui | <b>Statut du poste :</b> PV                                 |
| <b>Groupe RIFSEEP :</b>    | <b>Durée d'affectation souhaitable sur le poste :</b> 2 ans |

---

### I - Missions et organisation du service

- **Missions et organisation de la direction de l'administration pénitentiaire**

Sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice, et avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées, la direction de l'administration pénitentiaire assure le service public pénitentiaire ; à ce titre, elle participe à l'exécution des décisions pénales, elle contribue à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Elle est l'une des cinq directions du ministère de la justice. Son budget annuel s'élève à 3,6 milliards d'euros, dont près de 1,3 milliards hors titre 2. Elle emploie 39 200 agents. Outre l'administration centrale, 186 établissements pénitentiaires et une centaine de services pénitentiaires d'insertion et de probation constituent les services déconcentrés, répartis en dix directions interrégionales ; elle compte en outre un service de l'emploi pénitentiaire (SEP-RIEP) et une école de formation (ENAP). Elle prend en charge plus de 250 000 personnes, dont environ 170 000 en milieu ouvert et près de 80 000 sous écrou.

- **Missions et organisation du bureau**

Le bureau des pratiques professionnelles en service pénitentiaire d'insertion et de probation (Me2) est l'un des 5 bureaux de la sous-direction des métiers et de l'organisation des services (SDMe).

En se référant aux textes législatifs et réglementaires, aux recommandations et règles du Conseil de l'Europe, aux résultats des analyses des études et des recherches, le bureau Me2 est chargé de définir les compétences métiers des personnels exerçant en service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), ainsi que les pratiques professionnelles de ces agents. Il identifie et assure la diffusion des pratiques et des méthodes innovantes.

En liaison avec les autres bureaux concernés de la DAP et l'école nationale d'administration pénitentiaire (ENAP), il élabore et actualise les référentiels relatifs aux pratiques professionnelles des SPIP et définit les modalités de prise en charge des publics accueillis. A ce titre, il est chargé de la coordination de l'ensemble des référentiels dédiés aux pratiques opérationnelles (RPO) des SPIP.

Afin de mener à bien ses missions, le bureau Me2 est en contact avec l'ensemble des bureaux de la sous-direction SDMe, ceux des autres sous-directions, les services déconcentrés de l'administration pénitentiaire, ainsi que les autres directions du ministère de la justice (DACG, DSJ, DPJJ...).

Le bureau est composé :

- de 6 rédacteurs répartis sur une section méthodologie (4 rédacteurs) et un pôle évaluation (2 rédacteurs) ;
- d'une équipe d'encadrement de 3 agents (1 chef de bureau, 1 adjoint, 1 chef de section).

## **II - Description du poste**

Sous l'autorité du chef de section, le titulaire du poste est chargé de :

- participer à la définition et à la diffusion des compétences métiers, des pratiques professionnelles et méthodes d'intervention des SPIP ;
- participer à l'élaboration et à la coordination de référentiels liés aux pratiques professionnelles des SPIP ;
- recenser et analyser les pratiques professionnelles et modalités de prise en charge existantes, accompagner les services déconcentrés dans l'appropriation des compétences métier et identifier les pratiques innovantes ;
- rédiger des projets de réponse aux sollicitations (demande d'information, d'avis, d'expertise) en provenance d'interlocuteurs diversifiés (cabinet de la garde des sceaux, autres directions du ministère et sous-directions de la DAP, directions interrégionales, particuliers, etc....) ; - rédiger des notes, des fiches thématiques ou techniques, participer à l'élaboration de textes normatifs (circulaires, décret, lois), analyser des amendements parlementaires, préparer des éléments de langage en vue de discours, *etc.*

Chaque rédacteur est polyvalent et a en charge une ou plusieurs thématiques en lien avec l'activité du bureau.

## **III - Compétences requises**

- bonnes capacités d'analyse et de synthèse et très bonnes compétences rédactionnelles ;
- capacité d'organisation, réactivité, rigueur, autonomie, sens du travail en équipe et sens de l'initiative ;
- connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'administration pénitentiaire ;
- expériences diversifiées en SPIP (milieu ouvert/milieu fermé) ;
- connaissance du droit pénal et de la procédure pénale en matière d'exécution des peines ;
- maîtrise des logiciels bureautiques courants (Open Office, Microsoft Office) et des applications de l'administration pénitentiaire (APPI, GENESIS...).

### **Renseignements et candidatures**

**Mme Sophie SOETENS-BISSON, cheffe de bureau**  
**[sophie.soetens-bisson@justice.gouv.fr](mailto:sophie.soetens-bisson@justice.gouv.fr)**

**Mme Anne LURO, adjointe à la cheffe de bureau**  
**[anne.luro@justice.gouv.fr](mailto:anne.luro@justice.gouv.fr)**